Compte-rendu du 1er conseil d'école du 19/11/2019

Etaient présents:

Mme ZAMORA, maire de la commune.

Mme FRANÇOIS et M. BLUNAT, Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN).

Mmes ROVERA, FOREST, SELLA BASDEVANT, PRABEL-CECCHINI, KAPFER, VALLIN, BARET, SURAUD, représentants des parents d'élèves.

Mmes TERRASSE, MARTIN, DUPEUX, GARREL et Mrs GRASSIN et JOBIN, enseignants.

Etaient excusés:

M. SAPET-BUTEL, Inspecteur de l'Education Nationale (IEN), chargé de la circonscription de Saint-Marcellin dont dépend l'école de La Lèze.

Mme Nathalie LYONNE, Adjointe aux affaires scolaires.

Mmes HOVE-ROYER, CHARLES, BERTHET, ROY, DA ROCHA, M. JOURDAN, représentants des parents d'élèves.

Mmes PIERSON, DUSSERT et CAILLARD, enseignantes.

Ordre du jour du conseil d'école:

Le conseil d'école est composé de membres de droit qui sont:

- -Le directeur de l'école, qui le préside,
- -Les enseignants de l'école affectés à l'école,
- -Le maire et l'adjoint chargé des affaires scolaires
- -Les représentants élus des parents d'élèves
- -Les DDEN.

Ces personnes ont toutes une voix en cas de vote (excepté pour les délégués de parents suppléants qui ne remplacent pas un titulaire au moment du vote).

Il peut également invité:

- -L'équipe médicale scolaire
- -Les personnes participant aux actions de prévention, de soutien scolaire et d'aide psychologique (RASED, par exemple)
- -Les assistantes sociales du secteur
- -Les Atsem
- -Les personnes chargées des activités périscolaires, culturelles et sportives.

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école. Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école: actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux, utilisation des moyens alloués à l'école, conditions d'intégration des enfants handicapés, activités périscolaires et cantine scolaire.

En aucun cas, ne seront abordées les questions de pédagogie mise en place par les enseignants ou traitant un enfant en particulier. Chaque parent devra se rapprocher de l'enseignant de la classe pour en discuter et échanger avec lui.

Le rôle du DDEN:

Les DDEN sont nommés par l'IEN et sont sous sa responsabilité. Ils sont présents au conseil d'école et en relation avec le directeur de l'école pour exercer une fonction de contrôle, de vigilance et de proposition pour l'intérêt des enfants à travers différents domaines: inspection des locaux, du mobilier et de l'équipement, surveillance des effectifs, participation au projet de travaux et aménagement, restauration scolaire, activités périscolaires, caisse des écoles.

- GENERALITES CONCERNANT L'ECOLE:

- Vote du RI (règlement intérieur): Le RI de l'école est basé sur le règlement départemental type en vigueur. Cependant, la loi de juillet 2019 concernant les élèves de maternelle nous contraint à rajouter le paragraphe suivant:
- « L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement pour la famille d'une obligation de fréquentation assidue et régulière de l'enfant, depuis la rentrée de septembre 2019, conforme au

calendrier et aux horaires de l'école. Pour toute demande d'allègement du temps scolaire, uniquement sur les après-midis et sur une période définie, une demande écrite devra être faite au directeur de l'école qui émettra son avis et transmettra pour validation à son Inspecteur. »

De même, nous avons rajouté un paragraphe dans l'article « Horaires et accès à l'école », précisant les horaires des APC (Activité Pédagogique Complémentaire):

« Les heures d'APC (Activité Pédagogique Complémentaire) auront lieu les lundis, mardis, jeudis ou vendredis de 11h30 à 12h00 ou 12h15 selon les classes. Une information sera donnée avant la prise en charge de votre enfant pour vous demander votre avis de participation. »

Une information sera faite aux parents pour les informer de ces deux changements.

• **Présentation du Bilan OCCE:** Compte de fonctionnement 2018/2019, vérifié et validé par l'association OCCE de l'Isère le 16/10/2019.

Dépenses		Recettes	
Achat de produits pour cession destinés à la revente: photos de classe	1 368,50 €	Ventes de produits pour cession : photos de classe	2 352,50 €
Charges des activités éducatives: sorties scolaires, achat de matériel	19 218,85 €	Subventions: Sou des écoles + OCCE	11 008,00 €
Autres charges courantes: frais bancaires	10,40 €	Participation volontaire des familles: la coop scolaire, la participation aux sorties scolaires	11 114,00 €
TOTAL	20 597,75 €	TOTAL	24 474,50 €

Soit un excédent de 3 876,75 € qui permet à chaque classe d'avoir un fond minimum pour démarrer l'année scolaire et anticiper sur le coût des projets à venir.

- Bilan Stage RAN de juillet et d'août: Ces deux stages se sont très bien déroulés. Ils accueillaient des enfants de L'Albenc et de communes voisines, essentiellement des CM2 pour le stage d'août. C'est encore une fois un bilan positif pour les enfants qui apprécient le travail en petit groupe et le soutien apporté par l'enseignant sur ces temps privilégiés.
- Élections: Cette année, la participation à augmenter de 10,53 % à 27,08 % de votants. Cela reste tout de même peu, malgré la convivialité qui régnait autour du café et des petits gâteaux. Afin d'améliorer cette participation, l'école fournira l'an prochain les enveloppes qui semblent freiner certains parents à voter, à moins que ce ne soit la présence que d'une seule liste. L'essai sera fait et on en tirera les conclusions nécessaires.
 - Projet d'école: Le projet d'école se décline autour de 4 axes.
- AXE 1: AMELIORATION DES RESULTATS: Nous poursuivons le travail sur le lien lecture/écriture pour amener les enfants à parler correctement (maternelle), à comprendre et écrire un texte d'une dizaine de phrases (cycle 2), d'une quinzaine de phrases (cycle 3).
- AXE 2: PARCOURS EDUCATIF: Nous essaierons de proposer des parcours éducatifs cohérents entre eux et pour les élèves en proposant aux élèves un outil (cahier de projets) qui indique le nombre de projets et à quel type de projet ils ont participé. Ce sera également une mémoire de ce qu'ils ont vécu. Ces parcours leur permettront également d'aiguiser leur regard critique pour exprimer une opinion, prendre position...
 - AXE 3: ELEVES A BESOIN PARTICULIER: Nous continuerons à mettre en place:
- ©PPRE (Projet Personnel de Réussite Éducative) pour les enfants qui rencontrent une difficulté passagère et pour lesquels on va définir un objectif à atteindre dans un laps de temps plus ou moins court (maximum une période).
- **SPAP** (Projet d'Accompagnement Pédagogique) pour les enfants qui rencontrent une difficulté installée sur du long terme et en lien avec un trouble (dyslexie, par exemple...) et qui se met en place sur le cycle ou plus.
- SESS (Équipe de Suivi de Scolarité) pour les enfants qui rencontrent un trouble reconnu par la MDH (Maison du Handicap) et pour lesquels des soins spécifiques sont pratiqués par des professionnels en dehors de l'école. Il s'agit d'une réunion faisant appel à tous ces partenaires pour, ensemble, mettre en place un accompagnement scolaire au sein de la classe le mieux adapté et prévoir la présence d'une aide type AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire).

Enfin, le RASED (Réseau d'Aide au Service des Enfants en Difficulté), constitué d'une psychologue scolaire et d'une maîtresse E (troubles des apprentissages scolaires), aidera les enseignants dans ces différents accompagnements et pourra prendre en charge certains élèves.

AXE 4: VIE SCOLAIRE: Nous continuerons notre travail sur les incivilités et la mise en place de règles communes au sein de l'école (temps scolaire). Plan de prévention contre le harcèlement. Intervention gendarmerie et MAE.

Un travail sur l'aménagement du temps de récréation va également être réfléchi en équipe.

Un accompagnement éducatif avec certains parents pourra également être proposé.

• APC et décloisonnement: Les APC ont lieu sur le temps du midi, à raison d'une demie heure pour ne pas excéder les 3h30 d'enseignement par demie journée. Les enfants concernés seront informés par un mot pour permettre aux parents de s'organiser.

Les décloisonnements : Les enfants de Grande Section sont accueillis tous les débuts d'après-midi (de 13h45 à 14h30) par Mmes TERRASSE et PIERSON pour travailler en phonologie et en graphisme.

Les mardis et vendredis de 13h45 à 14h30, les élèves de CE1 par M. JOBIN et ceux de CE2 par Mme DUPEUX, pour travailler les compétences dans le domaine de la Découverte du monde.

Les jeudis, Mme GARREL intervient dans la classe de M. GRASSIN (CM2) pour travailler les sciences. M. GRASSIN intervient dans la classe de Mme GARREL (CM2) pour travailler l'histoire-géographie.

- RENTREE 2019/2020

• Nombre d'élèves: 180 élèves: 59 élèves en maternelle; 65 élèves en cycle 2 et 46 élèves en cycle 3.

Répartition: 29 PS/MS (15+14); 30 MS/GS (11+19)
 27 CP; 24 CE1; 24 CE1/CE2 (7 + 17)
 24 CM1; 22 CM2

Toutefois, ces effectifs vont évoluer pour les classes les plus chargés déjà, malheureusement pour le confort des enfants et des enseignants, puisque 3 enfants vont intégrer l'école en janvier 2020 : 1 PS, 1 MS et 1 CP.

• Équipe: 1 nouvel enseignant en cycle 3: Frédéric GRASSIN, nommé à titre définitif, remplace Mme Laura GRANGIER qui était nommée à titre provisoire.

1 nouvel enseignant complète M. JOBIN: M. WAGNER, les jeudis.

1 enseignante remplaçante supplémentaire rattachée à l'école et pouvant intervenir ces jours travaillés (lundi/jeudi) sur l'école ou ailleurs: Mme CAILLARD.

- PROJET DE CLASSE, D'ECOLE:

ECOLE:

- Cross coopératif: il aura lieu au printemps sur les mêmes modalités que l'an dernier.
- Un projet autour du vélo pourrait aussi voir le jour et est en réflexion.
- Prévention harcèlement: 2 interventions ont été et seront programmées pour aborder ce thème sensible avec les enfants. En effet, les classes de Mmes DUPEUX et GARREL et de M. GRASSIN ont déjà bénéficié de l'intervention sur ce sujet de la MAE, mardi 12 et jeudi 14 novembre dernier. Cette intervention était très adaptée pour les enfants, ludique et interactive, et leur permettait de prendre conscience de ce qu'était le harcèlement, qu'une petite moquerie pouvait avoir des conséquences importantes pour l'enfant harcelé. Le retour des enfants et des familles est d'ailleurs très positif.

Une seconde intervention aura lieu par la gendarmerie, avec des gendarmes spécialisés et formés pour intervenir devant un public d'enfants de la cellule d'écoute de Villefontaine, le mardi 17 décembre. Cette intervention se fera pour toutes les classes de l'école, excepté celle de Mme PIERSON. L'accent sera mis sur la définition du harcèlement et les conséquences juridiques et pénales que de tels actes peuvent engendrer.

Enfin, Mme GARREL, M. GRASSIN et M. JOBIN ont d'ailleurs demandé à participer à une journée de formation professionnelle sur ce sujet.

La mairie se satisfait de ces interventions puisque des faits de violences, d'incivilités sont de plus en plus constatés (une plainte ayant été déposée en mairie). M. DUFEU, secrétaire général est d'ailleurs intervenu à ce sujet la semaine dernière pour rappeler les règles de respect et de conduite à tenir sur ce temps périscolaire et des conséquences que cela peut entraîner.

La mairie avait déjà réagi en augmentant le nombre de surveillants sur ce temps, en étant plus

vigilant sur la surveillance de cour et l'aménagement de ce temps.

Un travail de concert est donc mis en place entre la mairie, l'école et le périscolaire pour traiter au mieux ces faits qui sont un thème grave et important.

- Goûter coopératif: l'idée est de regrouper des enfants de la petite section de maternelle au CM2 pour qu'ils préparent le goûter de Noël. De l'aide au niveau des parents sera demandée pour aider à les encadrer.
 - Aménagement de la cour avec des coins jeux.

CLASSE:

• Maternelle: Projet autour du jardin pédagogique avec la participation de l'association Espace Nature Isère (2 à 3 interventions au printemps). Les enseignantes sont invitées à se rapprocher de la municipalité qui a le matériel pour l'aménagement du jardin et qui veut savoir quand débuter ce dernier.

Sortie au Moulin Guitare de la Battie Divisin: sortie scolaire autour du conte, de la musique et d'instruments faits avec des légumes.

- Mme PIERSON: Semaine du goût: visite de la boulangerie du village et confection de pains et viennoiseries par les enfants sur place qu'ils ont partagé le lendemain au goûter.
 - Mmes TERRASE et PIERSON: Sortie au Diapason le 31/01 pour assister à un spectacle.
- Mmes TERRASSE et MARTIN : Semaine du goût: participation à l'atelier proposé au Couvent des Carmes, à Beauvoir en Royans, sur la découverte des légumes anciens, la pression et la dégustation de jus de pommes...
 - Mme TERRASSE: Participation à un concours national de BD (Angoulême).

 Projet « couveuse »: faire éclore des œufs dans la classe.
- Mme MARTIN: Participation à la répétition d'une danseuse accompagnée de sa musicienne en résidence au Diapason (avant son spectacle à la Rampe de Grenoble) dans le cadre du projet « Danse en Isère » auquel va participer la classe. Elle bénéficiera donc de l'intervention d'une chorégraphe (7 séances) pour monter une chorégraphie autour des contes qui sera restituée devant d'autres classes au mois de juin, au Diapason.
- Mme DUPEUX et M. JOBIN: Projets à dominante sportive cette année après le cinéma et le théâtre. Un projet « Escalade » avec l'association Sport 38 qui promeut l'accès au sport dans les communes rurales avec 5 séances sur un camion-mur par groupes et des activités en lien avec cette pratique sportive et 1 séance sur site.

Un projet vélo avec des séances dans la cour et à proximité proche de l'école pour acquérir des notions du savoir rouler. Ce projet sera finalisé par une sortie en extérieur avec le soutien de Natura Vélo sur les chemins de la commune.

• Mme GARREL et M. GRASSIN: Projet vélo avec un travail dans la cour puis à proximité de l'école pour appréhender le maniement du vélo et le code de la route puis plusieurs sorties en extérieur. Participation possible à « Vélo Citoyen » (transmettre d'école à école, en vélo, un message citoyen) en fonction du budget (prévoir 300 /400 €).

Classe transplantée de ville à Grenoble au mois de juin.

- Mme GARREL: écriture d'un livre dans sa classe.
- M. GRASSIN: Dans la liaison école collège, déplacement en vélo jusqu'au collège pour une rencontre sportive ou une sortie vélo commune et déplacement en vélo pour se rendre à la bibliothèque.

Participation au Prix des Incorruptibles: les enfants lisent 6 livres, un débat sera organisé et un vote sera fait pour élire le livre qui a le plus plu.

Rédaction d'un Journal de classe (2 à 3 numéros).

• NATATION: Pour l'instant, uniquement la classe de CP irait à la piscine. La classe de M. JOBIN (CE1) ayant d'autres projets sportifs ne pourra peut-être pas tout faire. Dans ce cas, une autre classe pourrait être recherchée pour se greffer à Mme MARTIN et partager les frais.

<u>REMERCIEMENTS:</u> Un grand merci aux nombreux parents qui se sont portés volontaires et ont réussi avec succès les agréments vélo et natation. Sans eux, ces projets ne pourraient pas être viables.

- SECURITE:

• Existence que d'une poche de glace: Il existe actuellement au minimum 5 poches de froid dans l'école: 2 sont généralement stockées dans le frigo de la salle des maîtres pour les enfants de

l'élémentaire, 3 dans celui de la tisanerie à la maternelle. Lorsqu'on ne les trouve pas il suffit de faire le tour des frigos puis des classes.

- Prévoir de modifier le sens d'ouverture de la porte d'accès élémentaire: où en sont les devis? : Des devis avaient été faits et les travaux devaient être engagés. Toutefois, le département a mis en place un « Plan école » pour permettre aux communes de l'Isère de bénéficier de subventions exceptionnelles pour réhabiliter les écoles. La mairie est donc entrée dans ce plan et le tour de l'école a été fait afin d'améliorer la sécurité et l'esthétique globales de celle-ci. Le projet devrait permettre les travaux durant le 1er semestre 2020 en tenant compte des contraintes d'accès à l'école (hors jour de classe) et de disponibilité des artisans.
- Demande de confirmation de la mise à jour des plans d'évacuation: Il y a eu du retard dans la livraison des plans mais la pose de ces derniers est prévue pour demain, mercredi 20 novembre.

- TRAVAUX:

- Barillet aux portes des classes: la commande a été faite le 12/11. Dès réception de ces derniers, ils seront installés.
- Interphone et gâche électrique du portail: L'installation est bientôt terminée. Mme ZAMORA relance M. BURRIAND pour finaliser l'installation.
- Fuite et vidéoprojecteur au plafond dans la classe de M. GRASSIN: La fuite liée à l'évènement de grêle de juin dernier a été réparée et l'installation du vidéoprojecteur est à l'étude puisqu'il est difficile d'aller l'ancrer aux poutres qui sont hautes.
- Classe de Mme DUPEUX: voir ce qu'il y a derrière la cloison: les agents sont déjà intervenus. Il est impossible d'avoir accès au doublage sans créer d'ouverture et donc des travaux. Cela sera à réétudier avec le plan école, s'il aboutit.
- Photocopieur: une proposition de Ricoh est en cours pour revenir sur un copieur noir et blanc (couleur trop onéreux et en constante progression + 150 % en septembre 2019) et faisant du A3, d'autant que celui utilisé actuellement est en fin de vie.
- Ordinateurs dans la classe de Mme GARREL: Il ont été livrés et installés. Un grand merci pour la réactivité de la municipalité.
- Clé du portail pour les enseignants: elles seront faites et données courant semaine prochaine contre signature.

- DIVERS:

- Dépôt de certains enfants sur le parking et non accompagnés jusqu'à la garderie: Il est rappelé aux parents qu'ils doivent absolument accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'au lieu de garderie et le(s) remettre à l'employée communale. En aucun cas, sa responsabilité ne pourra être engagée en cas de manquement au règlement de ce service périscolaire qui le stipule, s'il survenait un accident.
- Retards: Des retards sont encore observables. L'équipe enseignante rappelle que pour un respect des horaires de classe, le portail doit fermer à 8h30 et à 13h30. Prenez donc vos dispositions pour respecter cet horaire.

De plus, il est IMPORTANT de rappeler que si vous êtes en retard, il est INTERDIT de passer les enfants par-dessus le portail. Ceux-ci se retrouvent alors dans la cour, les portes des bâtiments étant fermées en raison du plan Vigipirate et si un accident survenait vous en serez les seuls responsables. D'autre part, pour les parents qui ne seraient pas sortis à temps, il est INTERDIT de passer par-dessus le portail. Ce n'est en effet pas un modèle à donner aux enfants en terme de respect des règles.

- Possibilité de prévoir un endroit chaud pour accueillir les enfants en période de froid: la mairie met à disposition la salle de motricité ou la MJC pour permettre aux enfants d'être au chaud.
- Possibilité de prévoir des ventilateurs/climatiseurs pour les classes en cas de grosses chaleurs/canicule: la mise à disposition de ce type d'appareil peut répondre à des normes de sécurité et d'hygiène. M. JOBIN se rapprochera de son IEN pour connaître la réglementation en vigueur et étudier la proposition avec la mairie.
- Disposer de la présentation de l'équipe de cantine et temps périscolaire: nom, photo, trombinoscope...: M. JOBIN se propose de finaliser le livret d'accueil qui avait été initié par sa secrétaire il y a quelques années et qui n'a jamais vu le jour pour une diffusion via le site de l'école si toutes les autorisations de diffusion de photos ont été acceptées ou une diffusion papier.

- Modification du système d'inscription à la cantine/garderie/étude vers un système informatisé: la proposition qui a été faite par le fournisseur de logiciels utilisés par la mairie (Cosolus) n'a pas été acceptée par la mairie car elle ne répondait pas à son cahier des charges. Elle est dans l'attente de propositions par d'autres fournisseurs de logiciels.
- Quel accueil de la mairie pour la mise en place d'une bibliothèque de dons/d'échanges de livres au sein de l'école pendant la pause méridienne?: S'il s'agit de mettre à disposition des enfants des livres qu'ils puissent consulter sur le temps de cantine, l'école propose de mettre une étagère (lieu à étudier) et mettrait des livres (suite au tri de la bibliothèque école) à disposition des enfants.
- Etudes: Cette année, le nombre d'enfants inscrits est important. Les enseignants responsables de l'étude font de leur mieux pour que les enfants fassent leurs devoirs dans le temps imparti. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Il est donc rappelé aux parents qu'il est de leur responsabilité de parents de vérifier si les devoirs ont été faits et de revoir rapidement avec leur enfant ce qui était à faire et finalisait si besoin le travail.